

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AE495

présenté par

M. Potier, Mme Laurence Dumont, M. Alain David, M. Hutin et M. Jérôme Lambert

ARTICLE PREMIER

CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

Compléter l’alinéa 34 par la phrase suivante :

La France s’attache plus particulièrement à renforcer la coopération culturelle et d’éducation avec les pays méditerranéens, notamment en favorisant les programmes d’échange et le volontariat en direction de la jeunesse.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement déposé par le groupe Socialistes et apparentés vise à souligner l’importance de la coopération culturelle et d’éducation avec les pays méditerranéens, plus particulièrement en direction des jeunes. La jeunesse de ces pays va s’accroître encore dans les années qui viennent et constitue un véritable enjeu de développement.